



# Aide aux acteurs économiques non soumis à l'obligation de fermeture mais avec recul important du chiffre d'affaires

## Cautionnement cantonal de prêt bancaire - Liste des banques participantes

---

*Pour les entreprises faisant face à des problématiques de trésorerie, et dans l'attente de la mise sur pied d'une aide à fonds perdu, une aide sous forme de cautionnement cantonal de prêt bancaire à taux zéro (0%) a été mise en place avec l'Association valaisanne des banques.*

*Cette solution permet l'octroi rapide de crédits cautionnés à taux zéro pouvant s'élever jusqu'à 20% du chiffre d'affaires moyen 2018 et 2019. Aucune obligation de remboursement ne sera demandée jusqu'en 2024, sauf pour les entreprises ayant obtenu une aide à fonds perdu qui sera versée en remboursement du prêt bancaire cantonal utilisé.*

Vous pouvez dorénavant vous adresser auprès d'une des banques participantes listée ci-après.

- UBS Switzerland AG
- Banque Raiffeisen
- Banque Cantonale du Valais
- Credit Suisse